2993
BOYER A (LE BRAN)
BIOGRAPHY
Spécimen gratuit

Revue Mensuelle Illustrée
Prix : 2 frs 50

3me Année - N° 11
Novembre 1929

Les Biographies Médicales

Notes pour servir à l'Histoire de la Médecine et des Grands Médecins

par

le Dr PAUL BUSQUET

Bibliothécaire de l'Académie de Médecine

Lauréat de la Faculté de Médecine de Lyon,
des Ministères de l'Intérieur et de la Guerre
de l'Académie de Médecine (Prix Hugo)

Préface

du Pr A. GILBERT

Professeur à la Faculté de Médecine de Paris

Médecin de l'Hôtel-Dieu,
Membre de l'Académie de Médecine.

PARIS
LIBRAIRIE J.-B. BAILLIERE ET FILS
19, Rue Hautefeuille

Déjà paru :

1927 - Biographies ALIBERT, DOUBLE, CHAUSSIER, BROUSSAIS (1re et 2e parties), LAENNEC, CORVISART, BOURDOIS de LA MOTTE, DUMÉRIL, DESGENETTES (1re et 2e parties), ESQUIROL.

1928 - Biographies PINEL (1re partie), PINEL (2e partie), PARISET. ORFILA, PORTAL (1re partie), PORTAL (2e partie), De JUSSIEU, Le ROUX des TILLETS, BOURRU, HALLÉ, RÉCAMIER, ROYER-COLLARD.

1929 - Biographies DUPUYTREN (1re et 2e parties). BICHAT, CUVIER, LARREY (1re et 2e parties), TESSIER, FOUQUIER, PERCY (1re et 2e parties).

ABONNEMENTS

Edition ordinaire	France et Colonies. . .	24 fr.
	Belgique.	28 »
	Autres pays.	32 »
Edition de luxe sur Lafuma pur fil, exemplaires numérotés de 1 à 500 . . .	France et Colonies. . .	50 fr.
	Belgique.	55 »
	Autres pays.	65 »

Les Biographies Médicales paraissent en 2 éditions :

Une édition ordinaire ;
Une édition de luxe à tirage limité.

22200168696

2993

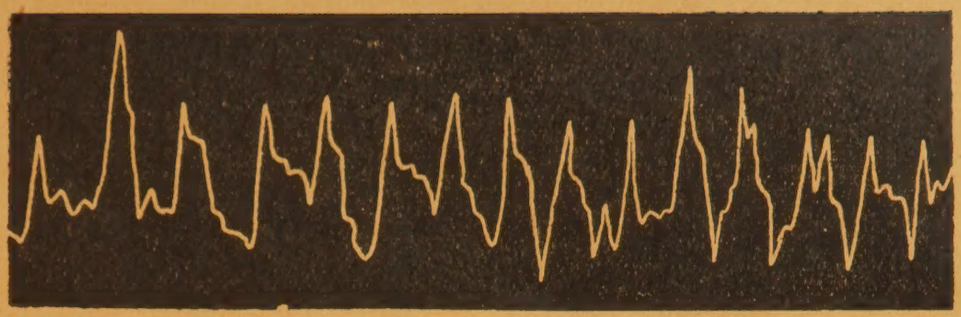

Dans les états de choc,
Dans la Grippe,
la Pneumonie, les Affections aiguës,
les Infections ;
Dans les Cardiopathies,

Pensez à

la CORAMINE

Arme puissante et fidèle pour combattre
la Défaillance cardiaque,
les Stases pulmonaires,
l'Adynamie nerveuse.

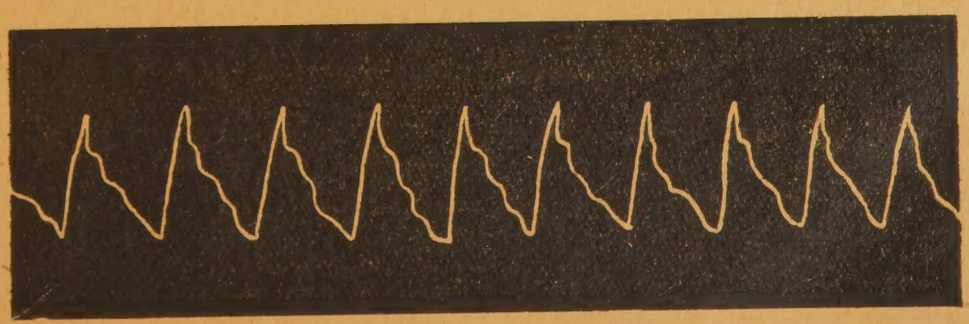

Atoquinol Ciba

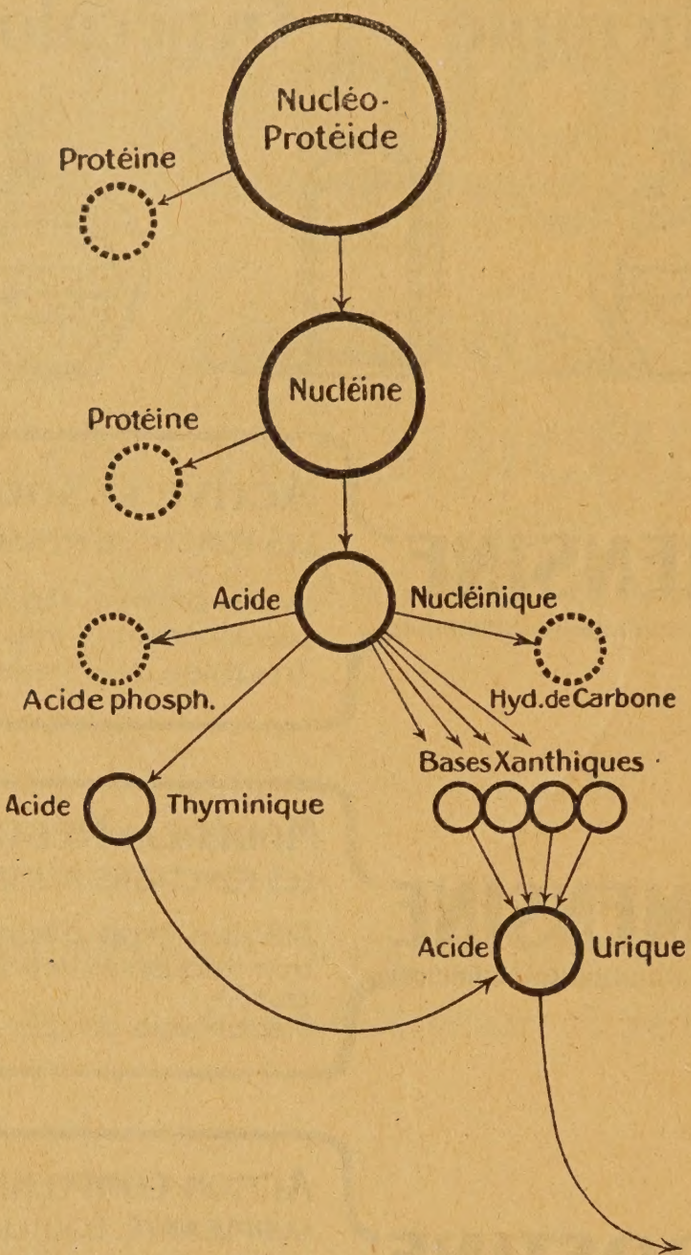

Ce schéma montre la dégradation intra-organique des nucléo-protéides, aboutissant finalement à l'acide urique.

Sur celui-ci, agent causal des manifestations goutteuses ou arthritiques, l'ATOQUINOL agit électivement.

Aussi ce médicament, en déterminant chez les rétentionnistes une puissante uricolyse, réalise un véritable drainage réno-vésical et constitue incontestablement la plus active médication de toutes les affections ayant pour point-de-départ la présence dans l'organisme de quantités anormales d'acide urique.

Cachets - Granulé

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

LES CONSTIPÉS CHRONIQUES

D'une complexité extrême quant à ses causes, la coprostase prolongée a des conséquences mécaniques et septiques sur lesquelles il est superflu d'insister, si bien que supprimer ces conséquences par des évacuations provoquées plus régulières, c'est du même coup améliorer l'ensemble de la scène clinique.

Le régime, le massage, les bonnes habitudes hygiéniques, forment sans doute la base du traitement de la constipation habituelle, mais il serait excessif d'en bannir la part que peuvent y prendre certains évacuants. Cependant les drastiques doivent être absolument rejetés, de même que les produits qui avec le temps pourraient entraîner des effets toxiques.

La PÉRISTALTINE qui ne renferme aucun des produits anthracéniques auxquels, dans la plupart des purgatifs végétaux, doivent être rapportés les effets irritants ou exsudatifs, agit exclusivement sur la musculature de l'intestin : c'est « *un agent péristaltique doux, puissant, modéré, qui n'agit pas en produisant brutalement une dérivation humorale, mais bien en rétablissant la motricité de l'intestin* » (Béchamp).

La PÉRISTALTINE constitue donc le médicament par excellence des constipés chroniques, qui ne tardent pas à en retirer une amélioration sensible, et il n'est pas rare d'observer après son usage un rétablissement durable de la motilité de l'intestin, qui fonctionne ensuite normalement par ses propres moyens.

COMPRIMÉS
1 à 4 par jour.

CACHETS
1 à 3 par jour.

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

Le Résyl

Ether Glycéro-gaïacolique soluble

Traitement efficace
des affections Broncho-Pulmonaires
du Lymphatisme
de la Scrofule
de la **Tuberculose**
dans toutes ses manifestations

Sirop _ Comprimés
Ampoules

Ascéine

Acet-phénétidine-acétyl-salicylique

Migraine. Rhumatisme. Grippe

Soulagement immédiat

2 à 4 comprimés par jour

LABORATOIRES O. ROLLAND, 1, place Morand, LYON

2993

BOYER Alexis (Le Baron)

1er Mars 1757 - 25 Novembre 1833.

Professeur de Pathologie externe à la Faculté de Médecine de Paris,
Professeur de Clinique chirurgicale à la Charité,
Membre de l'Académie de Médecine.
Membre de l'Institut,
Premier Chirurgien de Napoléon Ier,
Chirurgien consultant des Rois Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe.

BOYER naquit le 1er mars 1757, à Uzerches, dans le Limousin (aujourd'hui Corrèze). Son père, Jean Boyer, était un tailleur de condition très modeste ; sa mère, Thérèse Goudrias, était mercière et tenait une petite boutique de mercerie. Il eut pour oncle et parrain Alexis Goudrias, et pour marraine Marie Boyer, sa sœur.

Ses parents l'envoyèrent d'abord dans une simple Ecole primaire, où il apprit seulement à lire et à écrire. Au sortir de l'Ecole, il fut placé comme petit clerc de notaire dans l'Étude de M. Mondat, à Uzerches.

Dans le voisinage de cette Étude, il y avait une boutique de Chirurgien-Barbier, ouverte sur rue. Boyer, émerveillé par les opérations qu'il y voyait faire, y venait passer ses instants de repos, chaque jour. Il y rencontrait souvent un Maître en Chirurgie, M. Antoine Cruvelhier. Celui-ci remarqua le zèle et l'intelligence de l'enfant, qui s'était initié très rapidement aux petites opérations pratiquées journellement devant lui. Le Chirurgien s'intéressa à Boyer, l'employa d'abord chez quelques-uns de ses malades, puis ensuite l'admit comme apprenti, se fit accompagner par lui auprès de sa clientèle et lui confia enfin diverses opérations faciles de petite chirurgie, entre autres les saignées.

Un des parents de Boyer, marchand de bestiaux en gros, qui venait souvent à Paris pour son commerce, lui offrit de l'accompagner à Paris pour y conduire et vendre des bêtes. Boyer accepta cette proposition, car il avait l'arrière-pensée de voir Paris, ses

Écoles de Chirurgie et de chercher comment il pourrait s'organiser pour venir y étudier la Chirurgie. Il alla, rue des Cordeliers, visiter les Écoles de Chirurgie et résolut d'y revenir plus tard. En attendant, il rentra à Uzerches, reprit sa vie normale, dans la maison du Maître de Chirurgie et chez le Chirurgien-Barbier.

L'année suivante, vers la fin de 1774, Boyer accompagna encore son parent, le bouvier, à Paris, mais il ne revint pas au pays avec lui et demeura dans la capitale. Il avait alors 17 ans. Il avait peu à peu économisé environ 70 francs. Un avocat d'Uzerches, M. Gautier, lui avait remis une lettre pour un de ses amis, étudiant en Médecine, nommé Fleygniat, et qui était de Le Vigeois. un pays voisin d'Uzerches, Celui-ci reçut Boyer avec la plus grande cordialité mais ayant été mis au courant des conditions précaires dans lesquelles il arrivait à Paris, il lui conseilla d'entrer chez un Barbier, en qualité de premier garçon.

« Boyer disait depuis, assez plaisamment, qu'il avait dû accepter cette humiliante position comme sa *prélure*, afin de passer plus tard au *Consulat*, c'est-à-dire au véritable apprentissage de la Chirurgie. (F. Dubois). »

Boyer devait coucher dans une soupente de la boutique du Barbier et il lui était impossible dorénavant de faire de la petite Chirurgie. Heureusement que les Écoles de Chirurgie et, en particulier les Amphithéâtres d'Anatomie, étaient dans le voisinage. Le Barbier accordait, de temps en temps, quelques heures de repos à Boyer, qu'il allait passer dans les salles de dissection. Il regardait faire les élèves, mais il ne pouvait participer aux exercices pratiques. F. Dubois raconte comment Boyer parvint à se faire admettre aux dissections :

« Cependant autour d'une de ces tables étaient quelques étudiants qui paraissaient mieux élevés que les autres : la constante, la profonde attention de Boyer leur inspira de l'intérêt ; ils causaient volontiers avec lui et le faisaient asseoir auprès d'eux. Boyer aurait bien voulu prendre part à leurs travaux, mais il était trop discret et trop timide, pour leur en faire la proposition, sachant bien qu'il ne pouvait partager leurs dépenses. Seulement, comme il les avait entendu se plaindre du garçon d'amphithéâtre, qui ne prenait aucun soin de leurs instruments, et de leurs préparations, il les laissa partir, et dès qu'il fut seul, il se mit à essuyer leurs scapels et

même à les passer sur la pierre ; le lendemain et les jours suivants, arrivant de meilleure heure, il acheva quelques préparations ou il en commença de nouvelles, à la grande satisfaction de ses jeunes collègues. »

« Mais bientôt ce ne fut plus seulement d'une inépuisable complaisance qu'il fit preuve, ce fut aussi d'une remarquable instruction et d'une grande habileté dans l'art de disséquer ; dès lors c'était à qui l'aurait près de soi. Il était devenu le démonstrateur officieux : on l'appelait *le préparateur des préparations*. Il resta pendant toute la saison fidèle à ceux qui les premiers l'avaient accueilli avec bienveillance. L'année suivante, il s'associa avec ceux qui lui paraissaient les plus assidus et les plus instruits. »

Boyer fut bientôt capable de donner des leçons de dissection et d'anatomie aux nouveaux élèves. Il se procura ainsi quelques ressources, qui lui permirent de louer une petite mansarde, dans le carrefour de l'Odéon, puis un peu plus tard une chambrette, rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice. Il s'était entendu avec le Maître-barbier, pour avoir plus de liberté. Pendant la semaine, il était libre de travailler à l'amphithéâtre de dissection ; mais les dimanches et jours de fête, il reprenait son service chez le barbier et gagnait alors un petit écu par jour de travail.

« C'était, dit Dubois, un commencement d'indépendance, et de plus, il était chez lui. Il s'était meublé, non pas splendidement, car un lit de bois peint, deux chaises, une petite table de sapin et un coffre pour ses vêtements, lui avaient suffi, et pour 35 francs, il avait fait toutes ces acquisitions. »

Il avait offert l'hospitalité à son neveu, Léonard Vareillaud, fils de sa sœur Marie. Tous deux, ils allaient manger, dans un restaurant ouvrier du voisinage, où ils s'attablaient avec des maçons limousins, leurs compatriotes. Comme eux, ils apportaient leur pain sous le bras, et dînaient d'une tasse de bouillon et d'une portion de bœuf bouilli.

Pendant l'hiver, le bois étant cher, Boyer était dans l'impossibilité de se chauffer et il dut travailler au lit. Il avait pour voisine de sa mansarde, une honnête blanchisseuse, Madeleine Tripot, qui eut pitié de lui et l'autorisa à venir se chauffer auprès de son fourneau. Boyer tenait ses écritures.

Ainsi se passèrent les premières années d'étude de Boyer ; ce furent des années d'épreuves, de travail ininterrompu, acharné,

et de privations. Boyer aimait à raconter à ses élèves qu'il était venu à Paris, seul, sans recommandation, sans appui, sans aucun protecteur.

Sa santé ne résista pas à tant de fatigue et il fut bientôt atteint d'une fièvre putride à forme grave (fièvre typhoïde). Ses ressources s'épuisèrent vite et le Médecin de l'Hôtel-Dieu, qui lui donnait des soins, voulut le faire porter à l'Hôpital, en raison de sa pauvreté et de l'impossibilité matérielle de lui donner, chez lui, les soins nécessaires. Dubois nous a raconté comment cette rude épreuve lui fut épargnée et évitée, grâce au dévouement de sa voisine, la blanchisseuse, Madeleine Tripot :

« Un Médecin de l'Hôtel-Dieu était venu lui donner les premiers soins, mais le voyant dans un tel dénûment, il proposa de le faire transporter à l'Hôpital. A ce mot d'Hôpital, une voix pleine de douleur et d'indignation se fait entendre, c'est celle de Madeleine Tripot ; elle déclare que ce malheureux jeune homme ne sera pas porté vivant à l'Hôtel-Dieu. « Et pourquoi faire ? dit-elle. Pour lui faire partager peut-être le lit d'un mourant ? -- Mais, il est sans ressource, objecte le Médecin. -- J'y pourvoirai, répondit-elle ; j'ai quelque argent, je vais le chercher ; le jeune homme est honnête, il vivra et il me le rendra. -- Mais s'il lui faut une garde-malade, il a besoin d'être veillé le jour et la nuit. -- Ceci nous regarde, ma fille et moi ; elle passera les jours près de lui, et moi je le veillerai pendant les nuits. » Le Médecin se sentit touché jusqu'aux larmes de ce dévouement si complet, si profond ; lui-même il redoubla de soins, près de son futur confrère ; une amélioration ne tarda pas à se déclarer, et après de longs jours de maladie, Boyer finit par recouvrer la santé. »

C'est donc au cours de cette maladie qu'il put apprécier le dévouement de ces femmes ; il s'attacha tout particulièrement à la jeune fille, dont il fit plus tard sa femme.

« Cette jeune fille, qu'on nommait Gabrielle-Adélaïde, dit Dubois, cette jeune fille qui avait passé de longs jours au chevet du pauvre étudiant malade, qui l'avait veillé avec tant de sollicitude, toujours travaillant et toujours l'œil fixé sur lui, cette jeune fille, avait fini par le pénétrer d'une si profonde reconnaissance, d'une telle estime, d'une si tendre affection, que dès les premières heures de sa convalescence, Boyer résolut d'en faire la compagne de sa vie, d'unir à jamais sa destinée à la sienne. »

Après sa guérison, Boyer reprit son enseignement privé d'Anatomie. En 1781, il obtint à l'École pratique du Collège de Chi-

Fig. 41. — BOYER (Alexis)

Dessin de Maggiolo. - Lithographie de Fourquemion.

Fig. 42. — BOYER (Alexis)
(avec signature).

rurgie, une médaille d'or « pour avoir suivi avec assiduité les leçons faites à l'Ecole pratique et pour avoir fait avec intelligence et adresse, sous les yeux de ses Professeurs, des dissections et des opérations chirurgicales.

En 1782, il fut enfin admis comme élève interne à la Charité, pour y faire des pansements et suivre les cours des Professeurs ; il travailla avec ardeur, se fit remarquer par son assiduité et son dévouement auprès des malades et par ses qualités de patience, de ténacité, d'ordre, de méthode. Il devint même Prévôt et Répétiteur des Cours de l'École pratique.

En 1787, Boyer prit part au concours pour la place vacante de Chirurgien Gagnant-Maîtrise à la Charité. Le Concours commença le 25 juin et dura quinze jours. Enfin, le 9 juillet suivant, il était classé le premier, et nommé. Il fut immédiatement chargé d'un service et logé dans l'établissement ; il avait trente ans.

Boyer trouva que sa situation lui permettait alors de réaliser la promesse qu'il s'était faite de prendre Gabrielle-Adélaïde Tripot pour femme.

« Un beau jour donc, dit Dubois, il mit ses habits des dimanches et s'en alla résolument frapper à la porte de ses anciennes voisines : la mère lui ouvrit et l'accueillit comme de coutume avec la plus expansive cordialité. Boyer prend à peine le temps de s'asseoir ; sans détour, sans préambule, il lui déclare tout simplement qu'il vient lui demander en mariage sa fille Gabrielle-Adélaïde. Il faut le dire à la louange de cette excellente femme, elle représenta à Boyer que sa fille était sans fortune, sans éducation et sans aucun usage du monde ; que cette union pourrait peut-être plus tard lui causer bien des regrets, qu'il devait prendre du temps, et bien réfléchir avant de contracter ainsi des liens indissolubles. « J'ai fait toutes mes réflexions, lui dit Boyer, mon parti est pris ; je vous déclare, que si j'ai jamais eu quelque ambition, si j'éprouve aujourd'hui le désir de me faire un nom et de m'élever dans le monde, c'est pour faire partager à votre fille ma fortune et mon élévation. » La mère fut obligée de faire taire ses scrupules, et Boyer contracta cette union qui devait faire pendant près de quarante années le bonheur de sa vie. »

Boyer visait le titre de Maître en Chirurgie et il avait pour ambition d'en subir les épreuves dès que possible. Mais les événements tragiques de la Révolution vinrent modifier ses projets et lui

assurer une situation définitive, en le mettant en vue : le 10 août 1792, après la prise des Tuileries, de nombreux blessés furent portés à l'Hôpital de la Charité. Or, un des membres de la section dite de Marseille, ci-devant du Théâtre-Français, ayant accompagné les blessés, constata la présence des frères de la Charité dans l'Hôpital. Le jour même, il déclara à l'Assemblée nationale, qu'il était urgent de délibérer pour chasser ces Moines de l'Établissement : « L'Hôpital de la Charité, dit-il, est encore gouverné par des Moines. Je demande que, toute autre affaire cessante, on délibère sur ma motion, tendante à ce que le Chirurgien-Major, M. Deschamp, son aide, M. Boyer, et six élèves soient promptement installés dans ledit hôpital. » La Section agréa cette demande et l'Assemblée délégua deux membres pour faire connaître cette décision à la Commune insurrectionnelle. Celle-ci adopta à son tour le vœu à l'unanimité et prit immédiatement un arrêté pour signifier cette décision au Prieur de la Charité et installer le personnel désigné. C'était pour Boyer un avancement notable et inespéré ; il devenait Chirurgien en second de la Charité, sous les ordres du Chirurgien en chef M. Deschamps. Il garda cette situation 32 ans, jusqu'à la mort du Docteur Deschamps, époque à laquelle il lui succéda.

A la séance publique du 11 avril 1793, l'Académie de Chirurgie avait mis au concours la question suivante : « Sur la meilleure forme des aiguilles, propres à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, et sur la manière de s'en servir, dans le cas où leur usage est indispensable. » Boyer envoya un mémoire important ; il ne put être jugé, car la dissolution de l'Académie, en août 1793, mit fin à tous ses actes publics. Cependant, il fut publié plus tard, dans le 3^{e} volume des Mémoires de la Société médicale d'Émulation.

Boyer ouvrit un cours privé d'anatomie qui fut très suivi ; il eut lieu à la Charité, dans un amphithéâtre particulier pour les leçons et dans des salles de dissection. Il dura dix ans et eut un très grand succès, ce qui tient à ce que le Maître connaissait parfaitement le sujet traité, mais aussi et surtout, parce qu'il se donnait la peine de l'exposer et de l'expliquer avec la plus grande exactitude et beaucoup de clarté.

En l'an III, les Professeurs Fourcroy et Thouret, l'un et l'autre Membres de la Convention Nationale, firent adopter la loi du 14 frimaire (4 décembre 1794), créant trois Écoles de Santé à Paris, Montpellier et Strasbourg ; on y adjoignit, à Paris, l'organisation de 3 grands hôpitaux destinés à l'enseignement de la médecine au lit du malade : celui de l'Humanité (Hôtel-Dieu), pour les maladies externes ; celui de l'Unité (Charité), pour les maladies internes ; celui de l'École, ou Clinique de perfectionnement, ou Hôpital des cliniques, pour les cas rares et compliqués. On nomma 12 Professeurs et 12 adjoints.

Grâce à Fourcroy, Boyer fut désigné comme Professeur adjoint de Médecine opératoire, le 31 janvier 1795. Il devenait l'adjoint de Sabatier ; du même coup il obtenait le titre de chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, avec des appointements de 3.000 francs par an, Boyer accepta la chaire, mais fit des démarches pour ne pas quitter son Hôpital de la Charité. Il put changer bientôt sa chaire contre celle de clinique externe, mais il resta attaché à l'Hôtel-Dieu pendant sept années. Pendant cette période, il alla tous les matins à l'Hôtel-Dieu faire son service de second chirurgien et il revenait ensuite à la Charité, où il avait conservé son domicile et où il faisait des cours particuliers, très appréciés des élèves. Ce ne fut qu'en l'an X, qu'il obtint, à force de démarches, l'autorisation de faire à la Charité ses leçons de clinique chirurgicale (Malgaigne). Nous trouvons une infirmation de cette information, dans le discours que fit Fourcroy, à la Séance publique de l'École de Médecine de Paris, le 23 vendémiaire, an IX, où il déclare que l'enseignement clinique fondé par la loi du 14 frimaire an III, à la fois médical et chirurgical, fut organisé par Corvisart, pour la clinique interne et par Boyer, pour la clinique externe.

« Ces deux enseignements, dit-il, furent localisés dans l'Hospice de l'Unité (la Charité), où l'on construisit spécialement des bâtiments, qui étaient terminés en l'an VII et aussitôt mis en service. Boyer, y fit hautement apprécier ses qualités de professeur et d'opérateur. Ce Maître, ajoute Fourcroy, a montré et les éléments et les principes de la chirurgie, avec la méthode et les lumières qu'on lui connaît ».

Ceci semble indiquer que Boyer revint à la Charité plus tôt que ne le croit Malgaigne.

F. Dubois, dans l'Eloge de Boyer, écrit qu'il fut nommé Professeur de clinique externe, le 15 thermidor, an III (4 août 1795). Il doit y avoir là une erreur de date, parce que Corlieu, dans le Volume du Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris, indique, à la page 412, que cette nomination fut faite le 2 messidor an III (20 juin 1795).

Boyer abandonna l'enseignement de l'anatomie et se consacra exclusivement à la clinique externe et à la pathologie externe. Il ouvrit, en effet un cours privé de pathologie externe qui eut le plus vif succès. Le Maître y étudiait la chirurgie théorique et pratique. Malgaigne mentionne avec quelque acrimonie que Boyer faisait payer ses élèves :

« Ainsi que la plupart de ceux, dit-il, qui ont commencé par la misère, Boyer n'aurait perdu volontiers aucune source de profit. C'était quelque chose d'étrange, et tout à fait en dehors de nos habitudes actuelles, de voir le Professeur de Clinique externe, en terminant sa leçon obligée, congédier son auditoire gratuit, et après quelques instants de repos, rouvrir son amphithéâtre à l'auditoire plus restreint qui lui versait tous les mois la rétribution exigée. Les contemporains nous l'ont souvent peint, le premier de chaque mois, debout devant la table, les mains dans son tablier, attendant pour commencer la leçon que la recette fut complète ; ne faisant pas d'appel, mais poursuivant d'un regard accusateur, ou même de paroles peu obligeantes, ses débiteurs en retard. »

Ce tableau est certainement beaucoup trop tendancieux, et Roux, très bien informé, nous a fait connaître un Boyer moins exigeant :

« C'était, le matin, dit-il, à l'issue de la leçon de Clinique, leçon officielle et obligée, et après quelques instants de repos, que Boyer faisait sa leçon de pathologie externe. Il commençait le cours, chaque année avec la ferme résolution, de le terminer à jour fixe pour ne pas paraître mal user de cette condition acceptée par les élèves, d'une rétribution mensuelle. On s'inscrivait à la première leçon de chaque cours, il n'y avait pas de carte d'entrée : Boyer n'en donnait pas ; il se fiait à la délicatesse des élèves, et cette délicatesse, elle était bien rarement en défaut. Dans ce même amphithéâtre, qui chaque jour venait d'être ouvert à tous, pour la

leçon de Clinique, on n'aurait point osé rester ou entrer pour la leçon de pathologie externe, c'est-à-dire pour le cours rétribué, sans être inscrit. Et c'était vraiment une chose remarquable que la ponctualité, je dirais presque l'empressement avec lequel on s'acquittait envers Boyer dans les premiers jours de chaque mois... Et cependant s'il y avait des parasites parfois. Boyer feignait de ne pas les apercevoir ; souvent même sa bonté allait au devant de la faveur que pouvaient réclamer les élèves trop peu favorisés de la fortune ; il leur permettait de suivre son cours gratuitement. » Il paraît même qu'il disait quelquefois : « Bah ! fermons les yeux ; j'en faisais autant quand j'étais jeune ». Il continua ce cours pendant plus de 15 ans.

Au moment où Boyer abandonna l'enseignement de l'anatomie, il résolut, afin de ne pas perdre l'avantage des longues années consacrées à cette étude, de publier ses leçons sous forme d'un ouvrage classique d'anatomie. En effet, de 1797 à 1799, il fit paraître les 4 volumes de son *Traité complet d'anatomie ou description de toutes les parties du corps humain*. Il n'avait d'autre ambition que de faire « un ouvrage capable de diriger sûrement les élèves dans leurs dissections particulières, et de présenter aux hommes instruits le tableau de ce qu'ils savent, dans un ordre, j'ose le dire, le plus simple et le plus naturel. » Il avait, en effet, dégagé l'anatomie de tout ce qui lui est accessoire, et il en avait exposé les diverses données sur un plan uniforme et clair. Il s'excuse dans la préface de cet ouvrage de son langage simple, qui cependant est l'une des qualités du livre :

« Renfermé, dit-il, dans l'enceinte des amphithéâtres et des hôpitaux, resserré dans des occupations pénibles et souvent dégoûtantes de la dissection, de la pratique et de l'enseignement, je ne puis être familier avec l'art d'écrire. Le style de cet ouvrage se ressentira nécessairement de la sévérité de mes habitudes. D'ailleurs, s'il faut le dire franchement, une manière ornée et fleurie, me paraît un véritable contre sens dans les Sciences. Les objets des Sciences veulent être exposés avec clarté, avec précision. »

Boyer, Chirurgien de la Charité et Professeur de Clinique chirurgicale, n'avait pas même le titre de Maître en chirurgie, qui put lui permettre d'exercer à Paris. La loi du 19 ventôse, an II, « enjoignit de n'admettre à l'exercice de l'art de guérir, que les sujets qui feront preuve d'une étude solide de cet art », et qui mériteraient le titre de Docteur. Certains médecins, n'avaient pu

obtenir un titre légal, par suite de la suppression des Universités, Facultés, Collèges de Médecine ou de Chirurgie. Boyer était de ce nombre, ainsi d'ailleurs que Duméril. Ils présentèrent, pour obtenir le doctorat, des dissertations inaugurales sur des sujets d'anatomie et de chirurgie. Celle de Boyer était intitulée : « *Propositions de Chirurgie* ». Elle fut soutenue le 16 fructidor An XI, sous le n° 36, devant les Professeurs de l'École réunis en Séance extraordinaire.

L'enseignement de Boyer lui acquit une juste réputation :

« Boyer, dit Roux, enseignait bien : non pas qu'il fut éloquent et disert ; non pas que sa parole eut un grand éclat et un grand charme ; mais il avait une diction facile et toujours correcte ; et comme sa parole était plutôt lente que précipitée, on suivait sans peine le développement de ses pensées ; ses vues, ses préceptes se gravaient facilement dans l'esprit, d'autant qu'il n'y entremêlait jamais de longues digressions ; moins encore des digressions oiseuses. Par modestie, sans doute, mais contrairement au moins à tant d'hommes si disposés à ne voir qu'eux dans la science, et à ne raconter que ce qu'ils ont vu, que ce qu'ils ont fait, il semblait se complaire à ne parler que très peu de lui-même. Dans ses leçons, Boyer marchait donc toujours droit au but, et d'ailleurs avec une méthode parfaite, une grande clarté, qui permettaient d'en comprendre parfaitement jusqu'aux moindres détails. Il ne lui manquait qu'un peu plus d'animation, et un penchant un peu moindre à traiter de la même manière, et avec le même ordre scolastique, des sujets très différents, pour être un Professeur parfait »

En l'An XII, Corvisart le désigna au choix de l'Empereur ; il fut choisi pour la place de Chirurgien de Napoléon I^er^. Véron, dans les Mémoires d'un bourgeois de Paris, fait remarquer que « le père Boyer » obtint cette situation *sans avoir rien demandé.*

Il accompagna l'Empereur en Allemagne, pendant les Campagnes de 1806 et 1807, et bien qu'il fut, par son caractère, très éloigné des choses de la guerre, il s'acquitta de sa mission de la façon la plus remarquable, si bien qu'à son retour, Napoléon le fit Baron de l'Empire, avec une dotation de 25.000 francs.

Roux indique que Boyer n'a jamais accolé ce titre à son nom que dans des actes civiques ; et qu'on ne le trouve nulle part joint à sa signature.

Après sa rentrée en France, Boyer reprit ses cours de Clinique chirurgicale. Désireux de faire connaître la matière enseignée dans ses leçons de pathologie externe, il entreprit la publication d'un *Traité des maladies chirurgicales*. De 1814 à 1828, il publia les onze volumes constituant cet ouvrage. On y trouve, résumant les connaissances chirurgicales à cette époque, les notions cliniques et thérapeutiques sur la Chirurgie, enseignées par lui pendant plus de 20 ans.

L'abdication de l'Empereur fut pour lui une épreuve cruelle mais qu'il subit avec la plus grande philosophie :

« Je perds, dit-il à un de ses amis, ma dotation et ma place de premier Chirurgien ; j'ai cinq chevaux, j'en vendrai trois ; je garderai la voiture qui ne me coûte rien : je lirai ce soir un chapître de Sénèque et je n'y penserai plus. »

Il se consacra tout particulièrement à sa famille : il avait deux filles, et un fils, Philippe, qui suivit la voie tracée par son père et devint Professeur à la Faculté de Médecine de Paris.

En 1820, il fut Membre de l'Académie de Médecine, que Louis XVIII venait de créer ; ce Roi d'ailleurs le choisit bientôt, en 1823, comme Chirurgien consultant. A la dissolution de la Faculté, il fut maintenu comme Professeur. A la mort de Deschamps, en 1825, il le remplaça à la Charité comme Chirurgien en chef et cette même année, il devint Membre de l'Institut.

La perte de sa femme, en 1832, l'éprouva cruellement ; il devint sombre, mélancolique, supprima toute sortie, sauf celles pour aller au Cimetière de l'Est, sur la tombe de sa femme. Sa santé commença à s'altérer et le 16 novembre 1833, après sa leçon clinique de la Charité, il ressentit un malaise général, avec douleurs lombaires, qu'il pensa être des coliques néphrétiques. Il tomba presque immédiatement dans un état de prostration, dont il fut impossible de le sortir. Il mourut le 25 novembre, à six heures du matin, à l'âge de 76 ans.

Par testament, il demandait « que ses funérailles fussent faites de la manière la plus simple et la moins coûteuse et qu'il n'y soit prononcé aucun discours par qui que ce soit. »

Boyer fut un excellent Chirurgien, instruit, connaissant parfaitement l'Anatomie et la Médecine opératoire. Il opérait avec une grande assurance, était doux, patient, plein de pitié pour l'opéré, riche en ressources en face des incidents qui pouvaient surgir dans le cours d'une opération. Toujours calme, froid et impassible, d'une inépuisable sollicitude pour les malades, il constituait le type du grand Chirurgien. Plein de bonté, il assista toute sa famille, peu aisée, ainsi que les parents de sa femme. Très charitable, il s'ingéniait à distribuer des secours aux malades les plus pauvres qui sortaient de son service.

Boyer est un exemple de ce que peut, par le travail, un être intelligent, laborieux et honnête. Parti d'une condition infime et obscure, il sut à force de volonté, de travail, s'élever jusqu'aux plus hautes situations de son temps. Ainsi que l'a dit Roux, il donna un parfait exemple « de l'alliance d'un grand talent et d'un beau caractère. »

BIOGRAPHIES

F. DUBOIS. - *Eloge de Boyer.* - Eloges académiques, t. I, 1864, p. 270.

J.-F. ROUX. - *Boyer et Bichat.* - Discours à la distribution des prix de la Faculté de Médecine de Paris, le 5 novembre 1851. Union médicale, 6 novembre 1851.

MALGAIGNE. - *Article Boyer.* - Nouvelle Biographie générale, Firmin Didot, t. VII, 1855.

ICONOGRAPHIE

Tableau à l'huile, Académie de Médecine (Salle des Pas perdus).

Lithographie de Boilly.

Dessin de Maggiolo. Lithographie de Fourquemin.

Dessin de Maurin. Lithographie de Grégoire et Deneux.

Fig. 43. — BOYER (Alexis)

Lithographie de Boilly.

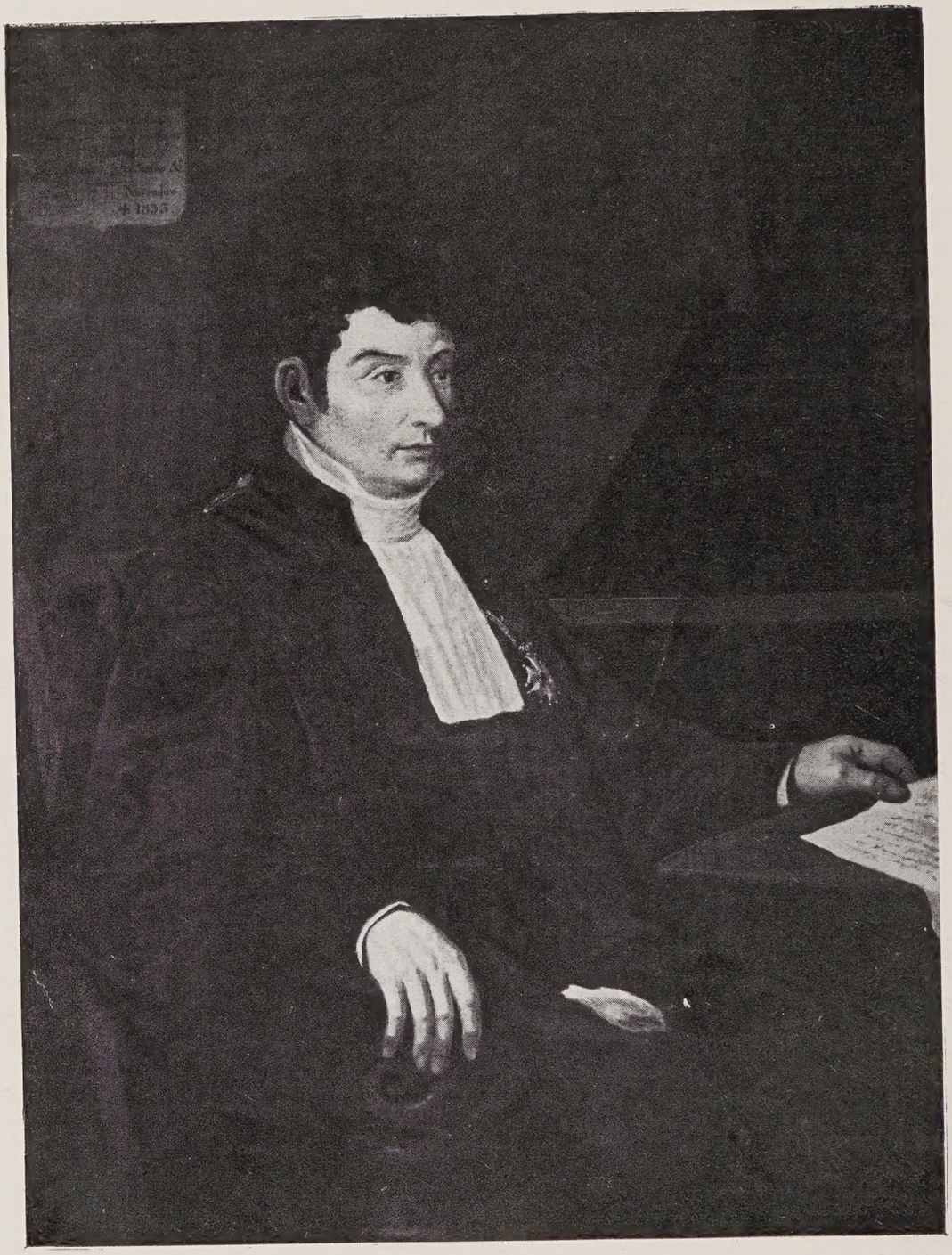

Fig. 44. — BOYER (Alexis)

Portrait à l'huile. Appartient à l'Académie de Médecine.

Reproduction interdite

Comptes Rendus des Séances de l'Académie de Médecine

Mois de Novembre 1929

Séance du 5 Novembre 1929. - Présidence de M. Quénu, Président.

M. Arnold Netter fait une communication sur **l'encéphalite vaccinale.** — Une épidémie de variole atténuée (alastrim) a fait son apparition en juillet dernier, dans les Pays-Bas. Jusqu'au 28 octobre, on compta 573 cas avec 15 décès. L'encéphalite ne manqua pas d'apparaître ; il y en eut 59 cas avec 15 décès, dont 45 cas et 10 décès chez les enfants, du commencement d'août au 5 octobre.

M. Netter apporte des preuves nouvelles de la nature vaccinale de l'encéphalite. Dans le cerveau de 2 enfants, morts d'encéphalite, Bijl et Frenkel ont démontré la présence d'anti-virus vaccinal. Autre preuve : les injections intra-veineuses de sérum prélevé chez des sujets vaccinés avec succès, guérissent les malades atteints d'encéphalite ; ce qui prouve que le sérum possède des principes virulicides, qui seraient sans action si l'encéphalite n'était pas due à l'action vaccinale du cerveau.

L'encéphalite post-vaccinale a été beaucoup plus fréquente pendant ces dernières années. Netter admet que le passage du vaccin par le lapin modifie son pouvoir pathogène et lui confère un pouvoir de diffusion plus marqué.

Quelle est la prophylaxie dans l'encéphalite vaccinale ? Ce serait de renoncer absolument à l'intervention des lapins pour la production du vaccin. En outre, pour les cas déclarés d'encéphalite, il y aurait lieu de recourir au sérum de sujets vaccinés récemment avec succès, lequel est efficace à dose peu élevée.

M. Cantacuzène communique **les résultats de 3 années d'expériences pour la vaccination par le B.C.G., en Roumanie.** — Les nombreuses vaccinations faites en Roumanie, démontrent l'innocuité parfaite du B.C.G., en même temps que la remarquable action sur la diminution de la mortalité générale chez les enfants en bas âge, et enfin, son efficacité incontestable en tant que méthode préventive.

M. Achard fait une communication sur un cas de **fièvre typhoïde contractée au laboratoire par la souillure des mains. Utilité de la vaccination préventive contre les maladies typhoïdes pour les travailleurs de laboratoire.** — C'est l'observation d'une employée de laboratoire qui scella des ampoules de vaccin anti-typhique **sans prendre de précautions, répandant le liquide sur la table et sur ses doigts.** Même, elle en avait reçu sur la figure et jusque dans la bouche en parlant, pendant qu'elle travaillait. Or, dans l'après-midi, on l'avertit que le virus n'avait pas été

stérilisé et qu'elle devait désinfecter ses mains. On lui donna 3 ampoules de vaccin à prendre par la bouche, qu'elle n'utilisa pas. Dès le surlendemain, des symptômes de typhoïde se manifestèrent. Une hémoculture, donna le bacille d'Eberth, 10 jours après. La malade guérit. L'auteur recommande la vaccination préventive des manipulateurs de cultures microbiennes, et l'Académie sur sa proposition vote un vœu dans ce sens.

M. Modinos fait une lecture sur **la guérison des toxicomanes.** — Il injecte la sérosité du vésicatoire, sous la peau du malade.

M. Maurice Mevel lit un travail sur **le salicylate de soude dans les affections pulmonaires.** — Il injecte 10 centigrammes de salicylate de soude en dissolution dans 2 centimètres cubes de solution glucosée.

Séance du 12 Novembre 1929. - Présidence de M. Quénu, Président.

M. Rouvillois lit un rapport sur **le diplôme de Chirurgie.** — M. Quénu a établi que la Chirurgie doit être faite par des Chirurgiens. Comment devient-on Chirurgien ? 1° En passant plusieurs années dans un service de Chirurgie avec une fonction et des responsabilités ; 2° En aidant son Chef de Service à opérer ; 3° En opérant sous son contrôle ou celui d'un de ses assistants. Le passage durant, au moins 3 ans, dans un Service de Chirurgie classé avec rôle actif, reste, pour tous, la condition fondamentale pour l'obtention d'un diplôme de Chirurgien. On délivrerait ce diplôme après qu'un jury de Chirurgiens aurait vérifié les stages, les notes, les titres hospitaliers et autres, les travaux scientifiques, etc. Il n'y aurait qu'un seul doctorat, celui actuel, mais, on y ajouterait un diplôme de Chirurgien, sans lequel, nul n'aurait le droit d'entreprendre de grandes opérations. Avec la Commission, M. Quénu demande à l'Académie de voter le vœu suivant : « Que les grandes opérations afférentes à la Chirurgie et aux spécialités chirurgicales ne puissent être pratiquées que par des Docteurs en Médecine ayant obtenu, après des études garantissant leurs connaissances techniques, un diplôme ou un certificat spécial. »

L'Académie ajourne le vote de ces conclusions.

M. Auguste Pettit fait une communication sur **l'utilisation du singe pour la production du sérum antipoliomyélitique.** — On obtient ce sérum en 4 à 5 semaines, alors que la préparation du cheval exige 3 ou 4 mois. Mais, la préparation du sérum-singe présente des inconvénients : achat des animaux onéreux, maniement des bêtes laborieux et même dangereux ; entretien difficile et coûteux.

M. Géraudel lit un travail sur **le vestibule sinusal de l'oreillette et son rôle en physiologie cardiaque.** — Il interprète d'une façon différente de ce qu'on admet habituellement, le rôle et les dispositions du cordon de His. A la série linéaire, nœud de Keith et Flack, oreillette, faisceau de His, ventricule, il substitue la disposition suivante : au sommet, le vestibule ; au-dessous et rattachés au vestibule, mais chacun pour son compte, les diverticules atriaux d'une part, les ventriculaires d'autre part. Les connexions sont sino-atriales et sino-ventriculaires. Il n'y a pas de connexion directe atrio-ventriculaire.

M. Jaubert et Mlle Rougier font une lecture sur **les avantages de la vaccination anti-diphtérique dans les hôpitaux préventorium pour en-**

fants et dans divers services publics. — L'hôpital Renée Sabran, à Giens (Hyères), dépendant des Hospices civils de Lyon, fonctionne à la fois comme hôpital recevant des tuberculeux chirurgicaux et comme préventorium recevant des enfants convalescents ou prétuberculeux. Les auteurs, depuis juillet 1925, pratiquent sur ces divers malades la vaccination antidiphtérique par l'anatoxine de Ramon. Ils injectent d'abord un demi centimètre cube, puis 3 semaines plus tard, un centimètre cube et enfin, 15 jours plus tard encore un centimètre cube et demi d'anatoxine. Cette vaccination crée même chez les sujets réfractaires, une immunité suffisante. Mais, il faut utiliser la série complète des 3 piqûres, pour permettre à l'immunité de s'établir.

Séance du 19 Novembre 1929. - Présidence de M. Quénu, Président.

MM. Martin, Loiseau et Laffaille font une communication intitulée : **Quatre ans d'immunisation anti-dipthérique à l'Ecole primaire départementale de Vitry.** — La vaccination anti-diphtérique, correctement appliquée, est capable de faire disparaître la diphtérie dans les internats scolaires. De 1926 à 1929, les auteurs ont vacciné les enfants de l'Ecole primaire de Vitry ; Certaines conditions doivent être réalisées pour que l'immunisation antidiphtérique produise tous ses effets, comme moyen prophylactique : 1° Tous les enfants sans exception doivent être immunisés ou reconnus immuns ; 2° L'immunisation des élèves nouveaux doit être pratiquée chaque année à une date aussi rapprochée que possible de la rentrée, en octobre et à Pâques ; 3° Les vaccinations doivent être contrôlées rigoureusement par la réaction de Schick. Sur 900 élèves, les auteurs n'ont jamais constaté de cas d'angine diphtérique, chez les sujets immunisés par 3 injections d'anatoxine.

M. Lesage communique une **enquête faite par le Comité national de l'enfance sur l'emploi du B.C.G. dans le service de la Protection de l'enfance.** C'est une étude purement statistique. Sur 236 réponses, 7 seulement ne sont pas favorables au B.C.G. (une parce que le Médecin a éprouvé 3 échecs dès le début, et 6 parce qu'ils n'ont jamais entendu parler de la question et qu'ils l'ignorent).

M. Gaston Para lit un travail sur **la vaccination anti-diphtérique dans des Communes où la maladie sévit à l'état endémique. Résultats éloignés.** — L'auteur, dès le commencement de 1928, a pu vacciner tous les enfants des Communes d'Ancelles et de Saint-Laurent-du-Cros, depuis l'âge de 18 mois jusqu'à 12 ans : là, 102 pour 800 habitants, ici, 93 enfants pour une population de 700 habitants environ. Au cours des 10 dernières années, le Docteur Para a soigné des cas de diphtérie chaque année, parmi lesquels certains cas particulièrement graves, souvent mortels. Or, depuis 18 mois, aucun cas de diphtérie ne fut constaté chez les enfants de ces communes. Chez les adultes, se sont produits quelques cas de diphtérie, mais les enfants sont tous restés indemnes.

M. Maurice Chevassu fait une lecture sur **l'urétéro-pyélographie rétrograde.** Depuis 2 ans, il étudie la morphologie urétérale au moyen d'injections opaques et d'examens aux rayons X. Il n'a jamais observé d'accidents, et il conseille d'employer ce moyen d'examen aussi souvent que possible.

MM. Carvaillo et Sautet lisent leurs **recherches sur le traitement des diarrhées par l'iode organique.** — Ils emploient le dioxyphène iodo-sulfonate de potasse et obtiennent ainsi : 1° **l'antisepsie intestinale par libération d'iode labile non toxique dans l'intestin ;** 2° **la coagulation du mucus et de tous** les albuminoïdes abondants dans les diarrhées.

M. Blondel fait une lecture sur **l'insuffisance hépatique et les troubles nerveux sympathiques gastro-intestinaux.** — On constate fréquemment l'association des troubles hépatiques et des troubles gastro-intestinaux. Ils présentent des symptômes très variés mais, c'est toujours le foie qui commence à être altéré et cela par 2 voies divergentes : d'une part, l'action reflexe du foie sur les phénomènes sécrétoires et moteurs de l'estomac et de l'intestin ; d'autre part, l'état d'auto-intoxication, d'origine intestinale, qui accompagne l'insuffisance biliaire.

Séance du 26 Novembre 1929. - Présidence de M. Quénu, Président

MM. Weissenbach, de Beaufond et Basch font une lecture sur un cas **de pyurie et septicémie aiguës colibacillaires graves chez un homme de 78 ans. Hémoculture positive. Traitement par le sérum anticoli-bacillaire de Vincent. Guérison.** — En dépit de l'âge du malade, et de complications cardio-pulmonaires, le sérum triompha de la septicémie ; les auteurs signalent l'absence de rétention dans l'appareil excréteur urinaire.

M. Trémolières lit un travail sur **l'interposition hépato-diaphragmatique du colon.** — Nul signe fonctionnel, nul symptôme général n'appartient en propre à cette maladie. Un seul symptôme physique la révèle : une zone de sonorité substituée, sur une plus ou moins grande étendue, à la matité hépatique dans l'hypocondre droit ou la moitié inférieure du côté droit du thorax. On la reconnaît à l'examen radiologique.

MM. Loubatié et Salles font connaître **une nouvelle forme de médication iodée par l'absorption des huîtres ayant fixé et organisé de fortes quantités d'iode.** — Ce travail qui fut fait au laboratoire biologique d'Arcachon, a démontré qu'on peut faire absorber à l'huître une très forte quantité d'iode, soit environ un milligramme par dix grammes de substance comestible. L'eau intervalvaire contient environ un tiers de l'iode total que l'on trouve à l'analyse de l'une de ces huîtres. Les deux autres tiers se trouvent dans le mollusque. Une douzaine d'huîtres permet de faire absorber 20 à 24 milligrammes d'iode organisé.

Mlle Duboc et M. Palfray font connaître leurs recherches sur **la Chimio-thérapie de la tuberculose.** — Ils ont essayé les bromoxylénols. Ils ont constaté que le tribromométaxylénol a une influence favorable sur l'évolution de la tuberculose expérimentale du cobaye. Ils ont noté : un abaissement de la température, une amélioration de l'état général, la régression des lésions, chez 5 malades qu'ils ont ainsi traité.

Docteur BUSQUET.

Le Gérant : H. Richard. H. RICHARD, 161, RUE VENDÔME, LYON

PRODUIT ORGANIQUE ASSIMILABLE
EMINEMMENT APTE AUX SYNTHÈSES
DE L'ÊTRE VIVANT
(PHOSPHORE - CALCIUM - MAGNESIUM)

PHYTINE

CIBA

Le plus riche et le plus assimilable des médicaments phosphorés

REMINÉRALISATEUR
HÉMATOPOÏÉTIQUE

La Découverte de la Phytine a résolu le problème de la Médication phosphorée

Trois Formes
- Cachets... à 0 gr. 50 : 2 par jour.
- Comprimés à 0 gr 25 : 4 " "
- Granulé : 2 cuillères a cafe " "

Trois dérivés :
FERROPHYTINE, FORTOSSAN
PHYTINATE DE QUININE

LABORATOIRES CIBA. O. ROLLAND. 1. Place Morand. LYON

223

DIGIFOLINE CIBA

Contient sous forme d'union soluble les deux glucosides cardio-actifs de la Digitale

Digitaline + Digitaléine

RÉGULARISE ET TONIFIE LE CŒUR

ACTION CONSTANTE, DOSAGE RIGOUREUX

Excite puissamment la Diurèse.

INGÉRABLE	***INJECTABLE***
Comprimés dosés à 0 gr. 10	Ampoules de 1 cm³
équivalant à 0 gr. 10 poudre de feuille	équivalant à 0 gr. 10 poudre de feuille

Préparation de tout premier ordre

Echantillons et Bibliographie :

LABORATOIRES CIBA - O. ROLLAND

1, Place Morand

LYON

PREPARATION PHOSPHO MARTIALE HEROIQUE

FERROPHYTINE CIBA

SEL FERRIQUE neutre de l'acide inosito-phosphorique

Phosphore . . 7.50 pour cent.
Fer . . . . . 6 » »

Ces deux éléments organiquement combinés sous une forme Colloïdale très assimilable

La **FERROPHYTINE** *est le médicament type des états anémiques et chloro-anémiques, accompagnés de dénutrition.*

La **FERROPHYTINE** *ne fatigue jamais les voies digestives, ne provoque pas la constipation et ne colore pas les dents.*

CACHETS :: GRANULÉ

LABORATOIRES CIBA — O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

DEUX MÉTHODES
DE TRAITEMENT OPOTHÉRAPIQUE

En réalité il n'y en a qu'une qui mérite le nom de méthode, l'autre étant tout au plus un procédé ; donnons-lui cependant la priorité de notre examen.

1° Prendre des extraits de toutes les glandes dont on peut supposer l'insuffisance et dont l'action est souvent antagoniste ; en faire le mélange et l'administrer avec l'espoir que la glande en cause saura trouver là son excitant fonctionnel : *procédé aveugle, empirique, tenant de l'alchimie beaucoup plus que de la physiologie.*

2° Etablir le bilan endocrinien du malade dont la symptomatologie révèle la déficience glandulaire. Choisir alors des extraits correspondants à ces insuffisances parmi les préparations de choix que les procédés d'extraction scientifique permettent d'obtenir actuellement : *méthode rigoureuse, rationnelle, la seule qui permette des résultats positifs dans de nombreux cas où l'opothérapie banale était restée sans effet.*

l'Agomensine,
la Sistomensine,
l'Androstine,

sont à placer au premier rang de ces préparations de choix.

INDICATIONS

Agomensine	Aménorrhée. Règles rares, peu abondantes, trop espacées. Troubles de la ménopause.
Sistomensine	Règles trop abondantes, trop fréquentes, de trop longue durée. — Ménorragie des jeunes filles.
Androstine	Troubles ménopausiques et pubertaires. — Hypersthénie génitale. — Psychoses et névroses. — Obésité, hypotonie.

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

Aphorismes Thérapeutiques

La PHYTINE *a résolu le problème de la médication phosphorée efficace et rationnelle ; c'est une préparation qui a subi l'épreuve du temps par des résultats cliniques acquis et contrôlés.*

(CACHETS - GRANULÉ - COMPRIMÉS)

Le DIAL, *hypnotique-antinerveux, procure un sommeil calme et réparateur qui met au repos tous les rouages de l'organisme.*

(COMPRIMÉS - GOUTTES - AMPOULES)

L'ATOQUINOL *accroît la perméabilité rénale à l'acide urique et fait baisser corrélativement son taux dans le sang, d'où son efficacité remarquable chez les goutteux et rhumatisants.*

(CACHETS - GRANULÉ)

L'usage de la **PÉRISTALTINE,** *joint à une bonne hygiène, est le vrai moyen de redonner à l'intestin qui l'a perdu, son rythme fonctionnel et son horaire normal.*

(COMPRIMÉS - CACHETS - AMPOULES)

Laboratoires CIBA, O. ROLLAND, 1, Place Morand, LYON

TRIADE HYPNOTIQUE. ANALGÉSIQUE. ANTISPASMODIQUE

DIAL

(Diallylmalonylurée)

INSOMNIE NERVEUSE

EXCITABILITÉ. ANXIÉTÉ. ÉMOTIVITÉ
HYPERESTHÉSIE SENSORIELLE
TOXICOMANIES

DIDIAL

(Diallylbarbiturate d'éthylmorphine)

INSOMNIE-DOULEUR

TRAUMATISMES CALMANT PRÉ-ANESTHÉSIQUE
AGITATION PSYCHIQUE. ALGIES
CANCERS DOULOUREUX

DIALACÉTINE

(Diallylmalonyluree Ether allylparacétaminophénolique)

EPILEPSIE, HYSTÉRIE

SPASMOPHILIE NEVROSES FONCTIONNELLES
NÉVRALGIES. MIGRAINE LUMBAGO
AFFECTIONS AIGUES

LABORATOIRES CIBA. O. ROLLAND. 1, Place Morand. LYON.

187

Les Enfants trop petits

Par le Pr. **NOBECOURT**, Professeur de Clinique Médicale à la Faculté de Médecine, Membre de de l'Académie de Médecine, Médecin de l'Hôpital des Enfants Malades. - **Expansion Scientifique Française**, 23, Rue du Cherche-Midi, Paris. -

Un vol. in-8° - 300 pages. - Prix : **20** francs.

Il est des enfants trop petits pour leur âge, et cette seule constatation pose le problème des causes de cette réduction staturale.

Pour porter sur celle-ci un jugement éclairé, il convient tout d'abord de prendre pour base un guide sûr, qui permette d'être bien renseigné sur la latitude dans laquelle peut jouer la taille d'un enfant d'un âge donné sans cesser pour cela de rester dans la norme.

Plus elle s'en éloigne, plus il importe d'en dépister les causes par une étude attentive des divers facteurs physiologiques susceptibles d'influencer la croissance pour la stimuler ou l'entraver. Ces causes dégagées, le thérapeute sera conduit à instituer un traitement étiologique de la petitesse.

Serrant les faits, mais laissant à l'hypothèse tout son rôle directeur, le livre du Prof. NOBÉCOURT sera d'un grand secours au praticien, aussi bien pour établir son diagnostic que pour traiter efficacement les enfants de taille insuffisante.

A. J.

les ceintures "SULVA" sont les seules qui contribuent au succès de la thérapeutique générale des PTOSES VISCÉRALES

réduction obtenue par l'adaptation du nouveau modèle de pelote pneumatique à expansion progressive.

BI SULVA

ne comprime pas le côlon n'atrophie pas les muscles

BERNARDON . 13 Rue Teilhard - PARIS (8e)

Catalogue et littérature franco sur demande

A 1.050 Mètres d'Altitude

Villard de Lans

(ISÈRE)

A 1.050 Mètres d'Altitude

EST UNE STATION SPÉCIALISÉE POUR LE SÉJOUR EN ALTITUDE DES ENFANTS DÉLICATS & CONVALESCENTS

OUVERTE TOUTE L'ANNEE

Certificat de non tuberculose et de non contagiosité exigé de tout séjournant

L'ADRET

Etablissement de construction récente, aménagé pour le séjour des enfants isolés, confiés à des infirmières spécialisées, et des enfants accompagnés de leurs parents.

Tout dernier confort : 64 chambres, ayant toutes l'eau courante, chaude et froide. 14 salles de bains. Appartements pour familles, avec bains et w.-c. privés. Chambres à doubles bow-windows, ou avec balcons de plein air pour l'héliothérapie.

Régime sans supplément.

Chauffage central. - Ascenseurs. - Garage pour 20 voit. et chambres pour chauffeurs.

L'ADRET a été organisé pour donner, avec des soins médicaux complets, le maximum d'agrément à ses clients : *salons, vaste hall, salle à manger, éclairées par de grandes baies ; préau salle de jeu d'enfants ; salle de classe* (1 institutrice et 1 professeur assurant les cours par correspondance) ; *T. S. F. ; cinéma ; 2 tennis ; patinoire de 1500 m2 : grande terrasse : 3 hectares de terrains de sports d'hiver et d'été attenant à l'établissement.*

Prix des chambres quel que soit le nombre des personnes les occupant : de **15** à **100** francs, auquel s'ajoute la pension de **60** francs par personne et par jour.

Pour renseignements et location, s'adresser :

A L'ADRET, à Villard-de-Lans (Isère),

ou au Bureau Correspondant : 61, Boulevard Haussmann, Paris. —
Téléphones : Central 03.17, Louvre 12.09 et Louvre 71.78.

VNDE VENIANT
MALA CORPORIS ET
QVOMODO EVANESCANT
EX·LIBRIS
Henry-André